



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
26/09/2023

Date d'affichage :
26/09/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 14

OBJET :

**Marché public relatif à
l'aménagement de la rue
Saint Didier : validation de
la décision de la CAO et
attribution du marché**

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20231003-212023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 21/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Elodie HARDY pouvoir à Angelo NORIS, Emilie VALETTE pouvoir à Brahim MOHA, Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE, Philippe PELLÉ pouvoir à Christian BOUCLY, Maéva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY

Absente : Véronique PARENT

Le quorum est atteint.

Mme Sylvia DURAND a été désignée secrétaire de séance

Un marché de travaux pour l'aménagement de la rue Saint Didier a été lancé selon une procédure MAPA avec une date limite de remise des offres fixée au 11 juillet 2023.

6 entreprises ont déposé une offre :

- DESPIERRES
- EIFFAGE
- VTPE / DTP2I
- COCHERY
- COLAS
- ATC TP

Après une première analyse, conformément au règlement du marché, 3 entreprises - les mieux disantes - ont été retenues pour la phase de négociation :

- DESPIERRES
- COCHERY
- COLAS

Après négociation et analyse des offres, il apparaît que l'entreprise COCHERY a présenté l'offre la plus avantageuse tant sur les aspects techniques : méthodologie d'exécution, phasage, délai, RH, transition écologique que sur l'aspect financier avec une offre à 424 800,50 € HT.

Vu le rapport d'analyse des offres et la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 27 septembre 2023 qui a retenu l'entreprise COCHERY,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 11 voix POUR et 3 abstentions (Mme Fessy, Ressouches, M. Pellé)

DECIDE de valider l'avis de commission d'appel d'offres, en date du 27 septembre 2023, **et d'attribuer le marché de travaux pour l'aménagement de la rue Saint Didier à l'entreprise COCHERY pour un montant de 424 800,50 € HT**

AUTORISE le Maire à signer le marché avec l'entreprise et tous les documents afférents au marché.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au BP.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Brahim MOHA

